

LE PASSE-TEMPS

ET LE PARTERRE

RÉUNIS

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

SEUL VENDU DANS LES THÉÂTRES DE LYON

ABONNEMENTS

Six mois..... 3 fr.
Un an..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, Rue Confort, Lyon

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0,50
Réclames..... — 1 »

V. FOURNIER, Directeur

GRAND-THÉÂTRE DE LYON

M^{LE} LOUISE JANSSEN

D'après une photographie de M. J. BIOLETTA

SOMMAIRE

Grand-Théâtre de Lyon: M^{LE} Janssen..... La Rédaction
Causerie: Le Pourboire..... Pierre Bataillé
Echos artistiques..... L. M.
Nos Théâtres..... X.
La Chanson Française: Les trois souhaits..... Jean Bach
Cercle Pierre-Dupont..... X.
Supplée (poésie)..... Andréa Lex
Libre-Chronique..... Franc-Sillon
A une jeune épousée (sonnet)..... Gabriel Monavon
Les vingt-huit jours du père Morin & Guillaumot
Concours international de tir.
Bibliographie.
Salle Bellecour. — Le Cinématographe. — Ménagerie Bidél. — Casino des Arts. — Scala-Bouffes — Eldorado.
Revue financière.

M^{LE} JANSSEN

Mlle Louise Janssen est d'origine danoise : la situation qu'occupait sa famille, ne lui permettant pas d'aborder le théâtre dans son pays natal, elle vint à Paris et y perfectionna — pendant trois années — son éducation musicale, sous l'habile direction de Mme Laborde.

Ses études terminées, Mlle Janssen se rendit à Nice et se prodigua dans les concerts, où sa voix d'une douceur infinie jointe à la fraîcheur de la jeunesse, ne tarda pas à la mettre en évidence.

L'heure était venue pour elle de se produire sur la scène : engagée à Lyon, elle débuta au commencement de la saison 1890-91 dans le rôle de Marguerite de *Faust*.

Notre Grand-Théâtre qui — sous la direction artistique de M. Aimé Gros — avait été le premier à accueillir en 1879 l'opéra de Saint-Saëns, *Etiennette-Marcel*, ne l'avait pas remonté depuis cette époque ; Mlle Janssen avait donc à reprendre le rôle créé — douze ans auparavant — par Mlle Reine Mézeray ; elle y obtint un succès absolument

personnel et surpassa même sa devancière dans la délicieuse romance : « O doux rêves évanouis ! »

Sa création d'Elsa dans *Lohengrin*, son incarnation superbe dans le rôle de Brunehild de *Sigurd* la placèrent définitivement au premier rang des étoiles de notre troupe lyrique.

Elle créa également sur notre première scène le rôle d'Elisabeth du *Tannhäuser*.

Il y a deux ans, Mlle Janssen fut engagée à l'Opéra où elle chanta dans la *Valkyrie*.

Elle nous est revenue en progrès remarquables.

L'ampleur de sa belle voix lui permet de triompher, avec une aisance merveilleuse, des difficultés dont le répertoire wagnérien est hérissé.

Par la façon dont elle termine la phrase musicale, par son geste, ses poses extatiques, elle personnifie à merveille les héroïnes du maître allemand.

Ajoutons enfin que dans les *Maîtres-Chanteurs*, où les rôles féminins occupent un rang assez effacé, elle réussit par le charme de sa jolie voix et sa grâce ingénue, à mettre en pleine valeur le rôle poétique d'Eva.

CAUSERIE

LE POURBOIRE

Il serait improprie de dire que la question du pourboire revient sur l'eau, par la raison simple qu'elle n'y est jamais tombée.

Elle y serait pourtant à sa vraie place, mais — avant de la noyer d'une façon définitive et complète — il faudrait pouvoir noyer la bêtise humaine, et ce n'est pas chose facile, étant donné que ladite bêtise est de force à résister à la pression d'un nombre incalculable d'atmosphères.

Ce n'est donc pas sur l'eau qu'a reparu la question lancinante du pourboire, mais sur le programme d'une réunion importante qui s'est tenue récemment à Paris et à laquelle avaient été conviés les garçons de café et les garçons de restaurant de la capitale.

La réunion — paraît-il — était un peu mêlée, comme le monde des élus ; on y a dit des choses si sensées contre le pourboire qu'il devait s'y trouver — j'imagine — beaucoup de gens habitués à n'en pas recevoir.

Soyons francs — une fois n'est pas coutume, dirait Bazile — le pourboire tel qu'il est pratiqué en France, est l'impôt le plus absurde, le plus grotesque, le plus vexatoire et le plus coûteux dont on ait jamais frappé la bêtise humaine, déjà nommée.

L'impôt des étrennes a une excuse : il

ne se paie qu'une fois par an. L'impôt du pourboire s'acquitte tous les jours et plusieurs fois par jour.

J'entre dans un café, je demande un bock, pourquoi suis-je tenu d'ajouter — au prix du bock — un tiers en sus, en laissant deux sous pour le garçon ?

Quel service m'a-t-il rendu, pour que je devienne son obligé ?

Pour qu'il y ait service rendu de sa part, il faudrait stipuler que je dois aller moi-même quérir mon bock au laboratoire.

Cette stipulation n'existant pas, le propriétaire de l'établissement doit le faire servir à la place que j'ai choisie et c'est à lui — naturellement — à payer son personnel.

Je monte dans un fiacre, il y a un tarif : je n'ai pas à m'inquiéter si ce tarif est ou n'est pas rémunérateur pour le cocher et cependant un sot usage m'impose l'obligation de donner à cet automédon, vingt-cinq ou cinquante centimes de plus que son tarif.

Est-ce uniquement pour le récompenser de n'avoir pas versé en route ?

Si c'est pour cela, qu'il le dise et l'on saura enfin à quoi s'en tenir.

De temps en temps, les Chevaliers du Tablier blanc se sentent pris d'un bel accès d'orgueil et revendiquent hautement le droit d'être traités comme le commun des travailleurs.

On ne donne pas de pourboire — disent-ils — aux menuisiers, aux serruriers, aux maçons, pourquoi nous soumet-on à cette humiliation ?

Et je trouve qu'ils ont raison, cent fois raison.

Malheureusement leur vertueuse indignation s'éteint comme un feu de paille.

Quand ils ont abondamment parlé des « Droits de l'homme » et des « Immortels principes » on entend toujours l'écho, qui répond ironiquement : Boum !

Dans l'esprit du donateur, les quelques centimes ajoutés au prix d'une consommation ou au tarif d'une course de voiture, ne constituent pas une rétribution accordée au garçon de café ou un salaire octroyé au cocher de fiacre, ils constatent réellement « une aumône. »

Le donateur se dit qu'il a affaire à de pauvres diables que le besoin de vivre réduit à une sorte de domesticité et il les traite comme des domestiques — j'irai plus loin — comme des domestiques que leurs maîtres n'auraient pas le moyen de payer.

Le jour où ces domestiques voudront être considérés comme des ouvriers, vivant d'un métier qui — en somme — n'est pas plus sot qu'un autre, ils n'auront qu'à re-

noncer au pourboire qu'ils trouvent dégradant et attentatoire à leur dignité.

Pourquoi — d'ores et déjà — n'agissent-ils pas ainsi ?

La raison qu'ils donnent — si renversante qu'elle puisse paraître — mérite d'être prise en considération : faisant entrer en ligne de compte la générosité bête du public, messieurs les patrons rétribuent leurs garçons d'une manière tout-à-fait insuffisante ; la plupart même — au lieu de les payer — les obligent à verser à la caisse de l'établissement le pourboire de la journée.

En vertu de l'axiome latin « *quia nominor leo* » les patrons prennent la moitié dudit pourboire et les garçons se partagent le reste.

D'où il résulte qu'il y a -- dans les manipulations de ce surcroît de bénéfice -- des détails intimes sur lesquels on ne saurait trop s'appesantir.

En réalité le pourboire n'est pas *du* par celui qui le reçoit : c'est une prime indirectement payée au débitant par le consommateur.

Que ce dernier s'abstienne de donner, les garçons n'y perdront rien : ils exigeront d'être payés par les patrons et ce sera justice.

Quel beau sujet — pour un tableau d'histoire — que celui d'un garçon de café régénéré ou d'une servante de brasserie à laquelle la suppression du pourboire aura refait... une dignité, repoussant avec dédain l'obole qu'un consommateur arriéré ou malappris voudra leur octroyer en plus du prix de la consommation.

Entre nous, ce spectacle ne manquerait pas de charmes (je ne fais ici aucune allusion à ceux de ces demoiselles) mais nous l'attendrons encore longtemps

Chacun a son défaut où toujours il revient a dit le fabuliste.

A moins de condamner aux supplices les plus cruels ceux qui s'aviseront d'offrir des pourboires aussi bien que ceux qui se décideront à les accepter, je ne vois pas trop comment la « *respectability* » des servants et des servantes pourra être sauvagée.

Si irritante que soit la question du pourboire je ne demande pas à la voir trancher avec une pareille sévérité. Mieux vaut en attendre la solution du progrès des idées et de l'amélioration de nos mœurs républicaines, encore trop voluptueusement attachées aux errements du passé.

Jusque là, les Chevaliers du Tablier blanc resteront dans la posture passablement ridicule de Jocrisse, s'évertuant à faire accorder les scrupules de sa conscience avec le soin de ses intérêts.

Ce larchin de l'ancien vaudeville avait — lui aussi — la fâcheuse habitude de tendre la main ; dès qu'il y tombait une pièce de monnaie, il la mettait incontinent dans son gousset et s'écriait ensuite avec les marques du plus violent désespoir :
— C'est humiliant ! C'est humiliant !

Pierre BATAILLE.

ECHOS ARTISTIQUES

M^{me} Félicia Litvinne qui a ouvert au Grand-Théâtre la saison actuelle en qualité de falcon, vient de chanter *Tristan et Yseult* de Wagner, au Métropolitain-Opéra de New-York ; elle a obtenu un éclatant succès, ainsi que son partenaire, le ténor Jean de Reszke.

Le conseil municipal de Marseille vient de décider, vu la pénurie des finances communales, de mettre en location le Grand-Théâtre pour la prochaine saison au prix de 30,000 fr. et de supprimer en principe la subvention afférente à cette scène d'opéra.

Le compositeur Chabrier, auteur d'*Espana*, de *Gwendoline* et du *Roi malgré lui*, a laissé en mourant une partition inachevée, intitulée *Briséis*.

Les fragments de cette œuvre inachevée vont être exécutés par M. Lamoureux dans ses concerts.

Le procès Savary-Delna, dont nous avons parlé dans notre numéro du 10 janvier, a eu son jugement au Tribunal civil de la Seine.

M^{lle} Savary, réclamait à son élève, M^{lle} Delna de l'Opéra-Comique, un supplément de 18,400 fr., celle-ci disant l'avoir suffisamment rémunérée avec 1,700 fr.

Le Tribunal a accordé 400 fr. à la demanderesse et concernant les leçons données du 25 octobre 1895 au 6 mars 1896, il la condamne en plus aux deux tiers des dépens.

L'affaire se poursuivra dit-on devant la Cour suprême.

Les secrétaires des théâtres de Paris devant les exigences chaque jour plus pressantes des quémanteurs de billets de faveur, viennent d'avoir l'idée originale de se réunir périodiquement en un dîner intitulé : « Les mille regrets ». On sait que c'est là la formule usitée pour les refus à opposer aux demandes que l'on ne peut ou ne veut satisfaire.

Mais il est fort possible que les victimes se rebiffent et fendent à leur tour le dîner des « tapeurs ». Seulement, on ne trouverait pas de restaurant assez vaste et assez bien outillé pour les traiter tous à la fois !

Le record de la longueur des spectacles était tenu jusqu'à présent par le théâtre de Verviers, dont nous avons maintes fois cité les programmes alléchants.

Nos amis, les Belges, ont trouvé en France un rude concurrent : le théâtre d'Amiens donnait dimanche dernier :

1° *Carmen*, opéra comique en quatre actes ; 2° les *Pirates de la Savane*, drame en cinq actes et six tableaux ; 3° *Gringoire*, comédie en un acte.

Bureaux ouverts à 4 h. 1/2, rideau à 5 heures.

A 8 heures, entr'acte d'une heure pour permettre aux spectateurs de refaire leur estomac délabré.

C'est le cas ou jamais de dire que le public en a eu pour son argent !

Les *Corbeaux*, d'Henry Becque, seront représentés cette saison à l'Odéon, et passeront immédiatement après le *Chemineau*, de M. Jean Richepin.

On a au même théâtre distribué les rôles de la *Marianne*, tragédie en cinq actes de Tristan, du dix-septième siècle, antérieure aux débuts du grand Corneille.

Ce qui fera l'originalité de cette représentation, c'est que le décor de l'époque sera reconstituée d'après les dessins authentiques.

L'hymne national d'Autriche a célébré son centenaire le 28 janvier.

C'est en effet le 28 janvier 1797 que le gouverneur de Vienne, comte de Saurau, sur l'ordre de l'empereur François, publia un arrêté d'après lequel un hymne composé par Joseph Haydn, sur des paroles du Père jésuite Laurent-Léopold Haschka, devait dorénavant être joué et chanté comme hymne national des Autrichiens. Deux semaines après, le 12 février, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur, cet hymne qui commence par les paroles *Dieu protège l'empereur François*, fut chanté publiquement dans tous les théâtres viennois. Joseph Haydn fut gratifié d'un beau portrait de l'empereur et d'une somme assez rondelette pour l'époque.

Les théâtres incendiés en 1896.

La liste en est longue : trois en janvier : le théâtre de Bourg-en-Bresse, celui de Iekaterinoslaff (Russie) et le Cambridge Music-Hall de Londres ; deux en février : l'Opéra de Kieff (Russie), le théâtre Marguerite de Palerme ; un en mars : celui de Santa Fé dans la République Argentine ; deux en avril : celui de Kreplecreek dans le Colorado, et l'Eden-Théâtre de Mâcon ; en mai, le théâtre Victoria de Newport ; en août, celui de Harbourg, dans le Michigan ; en septembre, celui d'Aberdeen en Angleterre ; en novembre, l'Alhambra de Rome ; enfin, en décembre, le théâtre Ricci de Rome, celui de Rosloff en Russie, et le Polithéâtre de Tunis...

L. M.

NOTS THEATRES

GRAND-THEATRE

Il serait superflu, ce nous semble, de constater encore le succès des *Maîtres-Chanteurs*

AU GUI

39, Rue de la République, 39

MODES ET FANTASIES

Pour Dames

Spécialité de Chapeaux

D'ENFANTS

Huîtres Fraîches

Caisse 3 kilos franco

Petites : 180 ou 150, 3 fr. 50 ; Moyennes, 125 ou 100, 4 fr. ; grosses, 90, 80 ou 72, 5 fr.

Vertes : 90, 80 ou 72, 6 fr., contre mandat

ABADIE à Arès (Gironde)

1^{re} ANTICOR VÉTAR le plus pratique, le plus calmant, le plus énergique ; se conserve indéfiniment et sous tous les climats. JACQUET 1, rue Vaucluse, Lyon, franco poste, 1 fr. la feuille. SE TROUVE PARTOUT

BONS

de l'EXPOSITION
DE 1900

6 Millions de Lots — 29 Tirages

20 Tickets d'entrée et réduction d'un tiers sur les Chemins de fer

En Vente :

AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, LYON
et dans toutes ses succursales

ESTEREL

Liqueur de Table

des plus agréables au goût

Ne ressemble en rien aux autres liqueurs similaires

SOUVERAINE

CONTRE

Les Rhumes et les Refroidissements

FABRIQUÉE PAR LES

RELIGIEUX CAMILLIENS

avec des plantes aromatiques et médicinales récoltées par eux-mêmes sur les massifs montagneux de l'ESTEREL (Alpes-Maritimes.)

DÉPOT

MAISON CHILLIET

20, Rue Victor-Hugo, 20

LYON

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

CARNAVAL DE NICE 1897

Train de Plaisir

de PARIS et de LYON
à MARSEILLE et à NICE

Séjour facultatif à Marseille - 6 jours à Nice

PRIX DU VOYAGE } de PARIS, 90 fr. en 2^e classe, 60 fr. en 3^e classe
Aller et Retour } de LYON, 50 fr. id. 30 fr. id.

ALLER { Départ de Paris... le 24 février à 10 h. 43 matin
départ de Lyon... le 21 id. à 9 h. 45 soir
Arrivée à Marseille le 25 id. à 4 h. 17 matin
Départ de Marseille le 25 id. à 4 h. 27 matin
Arrivée à Nice... le 25 id. à 9 h. 11 matin

RETOUR { Départ de Nice... le 3 Mars à 11 h. 50 matin
Arrivée à Lyon... le 4 id. à minuit 53
Arrivée à Paris... le 4 id. à midi 30.

NOTA. — Les voyageurs auront, à l'aller, la faculté de s'arrêter à Marseille et de se rendre ensuite à Nice par tous les trains ordinaires (sauf les express) pendant les journées des 25 et 26 février. Passé cette dernière date, ils perdront leur droit au parcours de Marseille à Nice, mais ils pourront reprendre le train de retour à son passage à Marseille.

On pourra se procurer des billets pour ce train de plaisir, tant à Paris qu'à Lyon, à dater du 1^{er} février.

Pour plus de renseignements, voir les affiches publiées par la Compagnie.

Le chef-d'œuvre de Wagner brave les intempéries de la saison et continue à faire salle comble.

Fidèle à son désir de renouveler le répertoire, la Direction ne reste cependant pas inactive. La première représentation de *L'Hôte* est annoncée pour le mardi 2 février. Nous devons nous borner aujourd'hui à fournir quelques renseignements sur cette œuvre, dont M. Vizentini offre la primeur au public lyonnais.

L'Hôte, drame lyrique en trois actes est dû à la collaboration de M. Michel Carré pour les paroles, et de M. Edmond Missa pour la musique.

M. Edmond Missa, élève de Massenet, lauréat de l'Institut, prix du concours Crescent, est l'auteur de *Juge et Partie*, de *Ninon de Lenclos*, de *Dinah*, représentés à l'Opéra-Comique.

À l'origine, *L'Hôte* n'était qu'une pantomime écrite pour le Cercle Funambulesque; M. Michel Carré développa plus tard son sujet et le transforma en un drame lyrique où les parties chantées viennent à l'appui des sentiments exprimés par le jeu des artistes.

M. Edmond Missa suivit son collaborateur dans cette voie en s'efforçant de rester toujours clair, simple et scénique.

Rappelons ici que le troisième concert symphonique est fixé au dimanche 31 janvier, à deux heures, et que la *Damnation de Faust* sera donnée avec MM. Vergnet, Joël Fabre, Chalmin et M^{lle} Janssen.

Cette audition sera une véritable solennité artistique

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

L'analyse détaillée que nous avons déjà donnée du *Sursis*, nous dispense de revenir sur l'amusant imbroglio de MM. Sylvane et Gascogne, imbroglio dont la parenté avec *Champignol malgré lui*, est flagrante.

Mêmes procédés, mêmes situations, même personnages avec des noms différents, et malgré tout, le rire gagne irrésistiblement les spectateurs et met à de fréquentes reprises toute la salle en gaieté

Cette grosse bouffonnerie qui ne dépasse sa devancière que par certains côtés un peu bien lestes, est menée avec beaucoup de verve et d'entrain par M^{lle} Synty, engagée spécialement pour le rôle de Marinette, M^{mes} Ouvrier, Bignon, Dorian; MM. Mercier, Chambéry, Marchal, Désiré, Saint-Bonnet, qui fait un élégant lieutenant et Abeyl qui donne au soldat Trimart, l'allure d'un Dumanet absolument pris sur le vif.

LA CHANSON FRANÇAISE

LES TROIS SOUHAITS

Elles étaient trois belles filles
Qui s'en allaient sous les charmes,
L'éclair à l'œil, le rire aux dents,
Dans tout l'éclat de leurs vingt ans.

Le printemps mettait ses caresses
Sur les corolles charmeresses,
Et comme des fleurs, leurs trois cœurs
S'ouvraient sous ses baisers vainqueurs,

Elles se confiaient leurs rêves;
L'espoir, rendant les heures brèves,
Passait comme un divin rayon
Sa flamme sur leur jeune front.

« Ce que je désire, dit l'une,
« C'est la puissance et la fortune;
« Je voudrais voir à mes genoux
« Un prince m'offrant des bijoux. »

« Un royaume est trop lourde charge
« Pour que volontiers je m'en charge
« Et j'aimerais mieux le baiser
« Amoureux d'un pauvre berger. »

Répondit Marthe rougissante
En baissant ses doux yeux d'amante.
La blonde Eva ne disait rien.
Ces rêves n'étaient pas le sien.

Un dédain fier plissait sa lèvre
Et son regard brillant de fièvre
Semblait aller chercher très loin
Le bonheur que tous n'auront point.

Secouant ses cheveux d'or pâle
Enfin de sa voix grave et mâle
Elle dit d'un ton de fierté
« Le seul bien... c'est la liberté ! »

Jean BACH.

CERCLE PIERRE-DUPONT

Les membres du Cercle Pierre-Dupont se sont réunis le vendredi 22 janvier, au siège social, salons du Grand-Café (anciens établissements Casati).

Lecture a été donnée par M. Léon Mayet, président du Cercle, du rapport de l'année, et par M. Louis Chavent, trésorier, du rapport financier.

Après la lecture de ces deux rapports, vivement applaudis, il a été procédé par les membres titulaires au renouvellement annuel du Conseil d'administration.

Voici la composition du nouveau Conseil :
Président : M. Léon Mayet; vice-présidents : MM. P. Brondel et Et. Beauverie; président des séances : Auguste Pommier; trésorier : Louis Chavent; trésorier-adjoint : P. Falconnet; secrétaire général : T. Bourdin; secrétaires-adjoints : A. Giron et G. Castels; conseillers : P. Rochex, A. Lombard, L. Bourgeois, Guinard, L. Pelletier et Ch. Cœur.

MODES

Madame LABOURE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle a transféré son Salon de Mode au n° 27 de la rue Gasparin, à l'entresol. Son organisation nouvelle lui assurant des relations constantes avec Paris, lui permet de renouveler sans cesse ses modèles de nouveautés.

SUPPLICE

Pour X...

Moi qui me croyais à l'abri
Des passions et du déboire;
Moi qui déjà jetais un cri,
Un cri d'orgueil et de victoire.

Me voici reprise plus fort
Par la souffrance impitoyable...
La souffrance qui rend mon sort
Misérable... oh ! si misérable !...

— Je vous aime, mais je vous hais !
Je vous hais pour cet amour même !
Le cœur tenaillé, je me tais,
Car cet amour est un blasphème !

O double malédiction
Qui pèse sur mon existence !
Triste et fatale passion
Faites toute de pénitence !

Entendez-vous bien ? « Je vous hais !
Ma haine fût-elle un blasphème
Je vous la jette ! et je me tais,
Pour ne pas crier « Je vous aime ! »

Andréa LEX.

LIBRE CHRONIQUE

MORS ET VITA

Le grand prévôt de l'Abbaye de Monte-à-regret, le sympathique M. Deibler, puisqu'il faut l'appeler par son nom, vient de faire « cou double » à Hazebrouck et à Nancy ; mais en dépit de son doigté dans l'art de toucher du dédic, il ne parvient pas à s'imposer à l'admiration yankee comme nos autres grands artistes, sans comparaison, Sarah-Bernhardt et Coquelin.

Les Américains ont choisi l'électrocution comme un progrès. Voici maintenant qu'on prône l'asphyxie au moyen du gaz d'éclairage. Le condamné à mort s'endormirait dans sa cellule et ne se réveillerait plus.

Le gaz, fortement concurrencé par l'électricité, dans l'éclairage public et particulier, prend sa revanche et tente de supplanter sa rivale dans l'exécution des hautes-œuvres de la justice humaine, au Nouveau-Monde.

Il s'en déclare même une fuite dans notre ancien continent ; car M. Berthelot, notre éminent ex-chimiste des Affaires étrangères, a été saisi de la question et sa réponse indique les meilleures manières de s'occire :

« C'est par le gaz d'éclairage, dit-il, qu'on asphyxie les chiens, à la fourrière de Paris. Les animaux sont mis dans une caisse où aboutit un tuyau de gaz, et l'étouffement produit ainsi est des plus rapides. »

Il en résulte donc que, chez nous, le gaz est bon pour les chiens.

« Quant aux gens asphyxiés par cette méthode, il est probable qu'ils souffrent au moins quelques secondes ; la mort n'est pas instantanée, il y a des contractions, des soubresauts et par conséquent lutte un instant contre l'asphyxie, d'où souffrance certaine. »

Bigre ! voilà qui donne à réfléchir avant d'employer l'hydrogène sulfuré à l'usage interne (bien calfeutrer toutes les issues avant de s'en servir).

« Il n'y a qu'un procédé immédiat pour amener une mort rapide, froudroyante même ; c'est le cyanure de potassium ou l'acide prussique. Une très petite fraction dans une tasse de thé, par exemple, et sitôt bu ce mélange, la tête retombe sur l'oreiller ; c'est la mort instantanée. »

A la bonne heure ! c'est là, sans doute, le secret du mauvais café oriental, ou du fameux bouillon d'onze heures occidental, administrés aux voyageurs pour l'autre monde dégoûtés du thé par les sociétés de tempérance anglaises et les chinoiseries de Li Hung-Tchang, dépouillé maintenant de tout prestige et de toute dignité dans son propre pays, pour avoir sacrifié chez nous les nids d'hirondelles nationales aux haricots de Soissons.

Enfin, on n'en est pas moins heureux de voir, à l'heure actuelle, nos savants les plus qualifiés apporter leur contribution au problème patriotique de la « dépopulation française. »

C'est par une transition toute naturelle que je reprends la suite au prochain numéro d'une de mes précédentes chroniques, en m'apitoyant sur la déception de nos confrères belges, qui se voient retirer la copie de la plume par le huis-clos prononcé, au tribunal de Charleroi, dans le procès en divorce intenté par le prince Joseph de Caraman-Chimay à sa volage épouse, en train de Rigouler ferme avec le tzigane de son choix.

M^e Alain, du barreau de Paris, qui la défend contre M^{es} Bernaert et Delacroix, avocats bruxellois de son mari, et qui se mettent courageusement deux contre une faible (hum !) femme, représente la princesse comme une sauvage excentrique dont l'éducation première a été faussée, puis il parle du tempérament de cette femme, à qui il eut fallu un éternel amant ; son mari, qu'elle aime cependant, n'a pas été celui-là. Car amant, ce Joseph ne sût, ne pût, ou ne voulût l'être. Il préféra être autre chose et le fût, l'est, et le sera encore.

Le prince-époux a réclamé par l'organe de M^e Delacroix, une pension alimentaire de 75,000 fr.

MODES A FAÇON

Et avec fournitures sur modèles de Paris

Prix modérés

M^{lle} A. LAURENT

17, Quai de l'Archevêché, au 3^e

OUTILLAGE
INDUSTRIEL
ET D'AMATEURS
Nouveau Tarif-Album (880 pages, 1200 grav.) P^{re} Ofr. 85.
A. TERSOT, Constr. B^{te} 16, rue des Gravilliers, PARIS.

CHAMPILLY
APÉRITIF
DIGESTIF
SUPRÊME
* QUINA
DES GOURMETS
AUX VINS FRANÇAIS
HORS CONCOURS
Exposition Universelle Lyon 1894
VENTE EN GROS : C. DESPECH, LYON

LE VÉLO-EMAIL

est recherché par tous les cyclistes amoureux de leur machine ; car, si vieille qu'elle soit, ce vernis lui rend le brillant et la nouveauté de sa prime jeunesse.

Nouvelle fontaine de Jouvence, le Vélo-Email est la providence des jeunes et vieilles bicyclettes. Se vend en flacons de 1 fr. 50. Par correspondance 2 fr. 10.

Aux Petits Docks du Commerce

12, rue Confort, LYON.

Demandez
partout

LE THÉ DES MANDARINS

Qualité
Supérieure

V. VERMOREL

Constructeur

à VILLEFRANCHE (Rhône)

ALAMBICS A BASCULE

Pour la distillation des

Mars, Lies, etc.

Produisant avec ou sans repasse l'eau
de-vie au degré voulu

construction soignée, bon Fonctionnement garanti

Demandez Catalogues et Renseignements à

V. VERMOREL

A VILLEFRANCHE (Rhône)

HUITRES

de Marennes vertes

F. RIVIERE, à Mornac par Breuille (Charente-Inf^{re})
expédie franco à domicile contre mandat : colis de
5 kil., 45, 6 fr.; 60, 5 fr. 50; 75, 4 fr. 50; 100, 4 fr.;
Colis de 3 kil., 27, 4 fr. 50; 35, 4 fr.; 45, 3 fr. 50,
60, 3 fr.

FUMEURS!

Ne Fumez qu'un Papier à Cigarettes

« LE CYCLISTE »

G. AUBERT

165, rue de Paris. — Montreuil-sur-Paris (Seine)

Le n° 70 Cahier de 120 feuilles, 0 fr. 05

Le n° 90 — 200 — 0 fr. 10

COUVERTURE ET FERMOIR INUSABLES

Les demander chez tous les débitants de tabac

Un livre curieux, intéressant... et rare

LA DANSE

Par J. DU VALDOR

Prix : franco par poste 0 fr. 60

Pour recevoir cet ouvrage, adresser le prix à
M. A. DENIS, directeur du Journal des Ma-
riages, rue des Champs, 39 bis, à Rouen.

Sile blason est dégradé, conservons lui
du moins la dorure dont il est maculé. Di-
vorçons avec la femme, mais non pas avec
ses dollars... en argent vierge, comme
disait Dumas fils, en jetant sur la scène,
une autre princesse : celle de Bagdad.

Princesse, à vous l'archet et le solo de
violon ; quant à vous, prince, la bonne
galette américaine, qui vous permettra de
fredonner comme Robert-le-Diable, sur un
air connu :

L'or est une « Chimay »

Sachons nous en servir...

FRANC-SILLON.

A UNE JEUNE EPOUSÉE

SONNET NUPTIAL

Offert à Mlle Alice M...
pour le jour de son mariage.

*Trésor de mélodie (1), aimable jeune fille,
Au front pur couronné de virginales fleurs,
Plein de reflets charmants, votre œil ému scintille,
Vos traits sont embellis de pudiques rougeurs...*

*L'hymen vous conduisant vers une autre famille,
Vous ouvre un horizon aux flatteuses couleurs ;
Vous marchez à ce but où la tendresse brille,
Où l'heureux avenir vous promet ses faveurs...*

*Ah ! puisse votre ciel, exempt d'ombres moroses,
Ne vous offrir jamais que ses doux rayons roses
Qui font fleurir la joie et sourire l'espoir !...*

*Le cœur qui sait aimer se fait des jours faciles :
Au seuil de l'hyménée où vont vos pas dociles,
Ee bonheur vous attend : — l'amour dans le devoir !*

Gabriel MONAVON.

LES 28 JOURS DU PÈRE MORIN

I

La route s'allonge, droite et blanche,
cuite par le soleil, entre les talus et les
haies de ronciers, que poudrent de roux
une poussière extrêmement fine, faite des
résidus des crottins et des débris d'étables,
soulagée par les roues qui passent, pénétrée
par les troupeaux et par les gens.

Derrière les haies, à droite et à gauche,
des champs étendent leur nappe d'herbe
desséchée, jaunie par la grande sécheresse
d'août. Et, sur cette herbe morte, les pom-
miers normands allongent leurs branches
torses, dans l'épaisseur broussailleuse des-
quelles des pommes piquent leurs points
d'or aux reflets rouges.

Le soleil déjà chaud monte dans le ciel, un
ciel implacable, sans nuage, d'un bleu cru,
dont l'intensité lumineuse vibre.

Sur la route, pas un être, pas un bruit
autre que le bruit de ferraille du vieux tape-
cul qui roule, soulevant derrière lui un fin
nuage gris.

Assis sur un banc, à l'avant, à côté de son
gars, le père Morin conduit. Les deux hom-

(1) Mlle Alice M... à laquelle ces vers ont été adressés,
est douée d'une voix merveilleuse, d'un timbre admirable,
et d'une suavité enchanteuse.

mes, qui ont un peu boissonné, oscillent
sur leur siège à chaque cahot ; leurs épaules
roulent et se heurtent. L'air chaud, déplacé
par la rapidité de la marche, s'engouffre sous
leurs blouses bleues et les fait ballonner
par derrière. Les herbages roux et les pom-
miers poussiéreux défilent à droite et à
gauche. De temps à autre, en montant une
côte le bonhomme, qui a repris son aplomb,
les montre du bout de son fouet :

— Y a co des pommes.

— Brin ! fait l'autre laconiquement.

Et, la côte une fois montée, la jument
reprenait le trot, mais pour s'arrêter toute
seule, cent pas plus loin, à la descente du
pont de la Bijute, devant l'auberge, en
bonne bête qui connaît ses maîtres.

Un instant ils demeurent là, le père et
le garçon, assis dans la voiture, immobiles,
à se tâter, pour savoir lequel invitera l'au-
tre. Alors le fils se décide :

— Faut-y d'cendre ?

— Dame... si ça t'dit ?

Et tandis que Morin tortille les guides
autour de la lanterne, le gars saute à terre,
très gaillard, la blouse bleue à boutons de
nacre entr'ouverte sur son gilet où festonne
une chaîne de montre, les mains dans les
poches de la culotte.

Derrière lui, Morin ne se presse pas. Il a
le temps. D'abord, il faut attacher, la
jument. Puis, quand il arrivera, il trouvera
les deux tasses de café toutes servies et,
comme vous savez, qui commande paie !

II

Alors, dans l'auberge, les coudes sur la
table, tout en remuant le café noir que la
servante vient de verser dans les moques
flurées, Morin, avec un clignement d'yeux
du côté de son garçon, raconte le voyage :

— Je l'mène à Caen... A cause d'ses
vingt-huit jours... les preumiers... Faut
qu'y soye rendu à dix heures à la caserne et
y a core un bout !...

— C'est donc à vous c'grand garçon-
là ?...

— Que j'crais !

— Sacré père Morin ! on crèrait putôt
qu'c'est vout'frère !

Et la grosse fille, réjouie, lutinée par le
gars à la face allumée qui la poursuivait
dans les coins, se débattait, sa cafetière à
la main :

— Véyons donc !... Finissez !... C'est y
raisonnable !...

Le jeu dura jusqu'au moment où Morin,
ayant suffisamment remué son café et sucé
sa cuillère, jugea qu'il était enfin temps de
délivrer cette fille qui avait eu le goût de le
trouver encore bel homme. Il se leva de
table en essuyant ses lèvres avec la manche
de sa blouse :

— Allons, véyons !... Paie et vié-t'en...
N'y a pû que l'temps juste !...

III

Malgré ce « temps juste » on fit cependant
encore quelques arrêts en route dans les
bouchons de connaissance ; chaque fois
Morin répétait sa phrase :

— Je l'mène à Caen... A caôse de ses
vingt-huit jours... les preumiers...

Quand ils arrivèrent, ils firent une der-
nière halte, à la Garde, histoire de manger
une bouchée qu'ils arrosèrent d'un pot de
cidre et d'un nouveau café. Après quoi, le
garçon, tirant gravement sa casquette, em-
brassa le père, sur les deux joues, à la façon
des ecclésiastiques. Puis il s'éloigna, solide,
bien planté, la lanière de toile blanche de sa
musette rayant sa blouse bleue.

IV

Mais il avait à peine tourné la rue que le
bonhomme, en tâtant ses poches pour payer
la dépense, poussa un cri : Son livret !...
Le livret du garçon qu'il avait conservé !...

Alors, de son pas incertain, il se mit en route, lui aussi, pour la caserne, le livret du fils à la main, dévisageant les groupes de réservistes qui stationnaient devant la porte, allant de l'un à l'autre, appelant, interrogeant :

— V'n'avez point vû min garçon ?

C'est alors que lui arriva la chose la plus extraordinaire de sa vie.

Comme il se trouvait à ce moment, le livret en main, à deux pas du sergent de planton, celui-ci, ennuyé de voir cet homme qui ne se décidait pas à entrer, le hêla, la voix rude :

— Dites-donc, vous ! c'que vous avez bientôt fini d'faire l'andouille ?... V's'êtes réserviste ?... Entrez... Et plus vite qu'ça... Là-bas, à droite, comme les camarades...

— Mais !... protesta Morin, ahuri...

— N'y a pas d'mais... répliqua le sergent... Dégagez l'passage où j'vous fais empoigner par deux hommes de garde...

Un flot de réservistes qui entraient, jeta le bonhomme dans le quartier.

Il fut un moment à se remettre, écarquillant ses yeux qui papillotaient, comme si on l'eût brusquement arraché d'une cave pour le jeter en plein soleil.

Enfin il prit son parti et se mit en devoir de chercher son garçon dans le tohu-bohu de l'arrivée. Après avoir consulté le livret et épilé le numéro de la compagnie et du bataillon, il demanda à un gradé :

— La première du trois, s'ous plaît ?

— La 1^{re} du 3 ?... Elle est à l'habillement... En face...

Morin remercia et se dirigea vers le groupe qu'on venait de lui indiquer ; il arriva au moment précis où le sergent-major et l'adjudant de la compagnie faisaient l'appel de leurs hommes.

— Présent !... fit Morin en s'avançant.

— Ah ! c'est vous !... fit l'adjudant... V'z'êtes pas pressé, v'savez ?

— J'vas vous dire, m'n'officier... commença le bonhomme.

— Silence !... sur l'rangs !... V'ficher dans l'boîte, si v'continuez, m'entendez ? Et puis qu'est qu'ces cheveux-là ?... Sergent !... App'lez-moi l'perruquier pour qu'il passe qui-ci tout d'suite à la tondeuse !

— Mais, min garçon...

— Silence !... Cap'ral, vous l'enverrez c'soir à la corvée d'quartier...

Le perruquier arriva. Morin fut installé sur le bout d'un banc dans la cour, en plein air, avec son mouchoir carreaulé sur les épaules, en guise de peignoir et, en un tour de main, son crâne prit l'aspect gracieux d'une boule d'escalier.

Quand l'opération fut terminée on l'envoya avec les autres à l'habillement.

— Vo'livret, demanda l'adjudant... M'paraissiez vieux pour un réserviste !... Mais c'n'est pas à vous, c'livret !...

— Non... put enfin articuler Morin... C'est à min garçon.

— Alors... qu'est-ce que v'f... là ?

Le bonhomme conta son histoire.

— Et v's'êtes fait couper les cheveux à l'œil ?... Eh bien ! v's'en avez un toupet !...

— J'en avais... soupira Morin, avec un mélancolique regard sur ses mèches qui jonchaient le sol.

— C'est bon, v'paiez deux sous au perruquier... Et maintenant, rompez !... V's'entendez ?... Ou j'vous colle d'dans pour v's'être introduit dans l'm'létaire sans permission.

Georges GUILLAUMOT.

Grand Concours International de Tir

L'organisation du Grand Concours International de Tir, qui aura lieu du 22 au 31 mai, marche à souhait, et c'est au milieu des approbations les plus précieuses que les comités poursuivent leurs travaux.

Le Concours a été placé sous le haut patronage et la présidence d'honneur de :

MM. le général Zédé, gouverneur militaire de Lyon ; Rivaud, préfet du Rhône ; le Dr Gaillieton, maire de Lyon ; Thévenet, sénateur du Rhône ; Aynard, député du Rhône ; Chabrières-Arlès, trésorier-payeur général du Rhône ; Ménilon, président de l'Union des Sociétés de Tir de France.

Des subventions ont été demandées à l'Etat, à la Ville et au Département, et des listes de souscripteurs vont circuler au milieu de notre généreuse population, toujours si empressée lorsqu'il s'agit de patriotisme et d'éducation nationale. Le programme du Concours comportera un minimum de cinquante mille francs de prix et primes ; ce n'est donc pas sans besoin que les organisateurs font appel à la générosité des bienfaiteurs habituels de tir.

Le stand de la Société de Tir va subir d'importantes modifications au point de vue de l'installation des cibles. A 200 mètres, la ciblisme sera doublée, car c'est à cette distance que se tirera la grande catégorie Lebel illimité. Les armes libres se tireront à 300 mètres, concurremment avec le Lebel dont la précision n'a rien à redouter de cette concurrence ; à cette distance, et pour la première fois en France, un tir de vitesse aux cent premiers cartons réunira, le jour d'ouverture, l'élite des tireurs français et étrangers. D'autres catégories extrêmement intéressantes sont à l'étude et viendront augmenter encore l'importance et l'attrait de cette manifestation.

La médaille du Concours est confiée à Patey, prix de Rome, qui grava la belle médaille de l'Exposition de 1894 ; les autres objets à distribuer comme primes seront : une montre d'argent fabriquée spécialement pour le Concours, une robe de soie spéciale également, trois couverts d'argent en écri.

Les principales Compagnies de chemins de fer ont déjà accordé, comme en 1891 et en 1894, la feuille de route à demi-tarif ; et le Comité d'organisation s'attend à une participation d'autant plus forte que le Concours de Lyon sera, croyons-nous, le seul concours important qui ait lieu cette année. La Société de Tir de Lyon, soucieuse du renom des tireurs lyonnais ne négligera rien pour que cette grande manifestation soit digne de celles qui l'ont précédée.

Salle Bellecour

HOTEL DU « PROGRES »

Rue de la République, 85

Tous les jeudis, samedis et dimanches, à 8 h. 1/2 du soir, représentations de famille données par le célèbre enchanteur Velle.

Spectacle varié. Haute prestidigitation. Projections d'ombres animées. Le Yatagan Japonais. Les Edipes modernes et le Thaumaliudium. Disparition et réapparition d'une damé.

Ce merveilleux spectacle attire toujours un nombreux public et son succès va toujours grandissant ; aussi M. Velle se voit obligé de prolonger encore son séjour à Lyon.

Les jeudis, dimanches et jours fériés, matinées à 3 h. de l'après-midi.



ACCOUCHEUSE

M^{ME} V^{VE} YVERNAT

3, Rue du Vieil-Remversé, 3

(LYON - SAINT-GEORGES)

PENSIONNAIRES. — Connaît l'Allemand

CONSULTATIONS. — Maison de Campagne



Compagnie générale Française de Tramways

REMBOURSEMENT AU PAIR DES OBLIGATIONS 5 %

ou
CONVERSION EN OBLIGATIONS 4 % DE FR. 500

Rapportant 20 fr. d'intérêt annuel

ET REMBOURSABLES AU PAIR EN 44 ANNÉES AU PLUS TARD

CONDITIONS DE LA CONVERSION

Chaque Obligation 5 % sera échangée contre :

- 1^o Une Obligation 4 % de Fr. 300, jouissance du 15 février 1897 ;
- 2^o Une **Soulte en espèces de Fr. 18,12 1/2** (ou Fr. 17,40 nets d'impôts.)

Conversion du 1^{er} au 10 Février 1897

A PARIS :

Au Comptoir National d'escompte de Paris.

A la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France.

A la Société générale de Crédit industriel et commercial.

DANS LES DÉPARTEMENTS : aux Agences et chez les Correspondants de ces établissements

Prospectus détaillés et formules de demandes aux guichets ci-dessus

Les Obligations 5 % non converties au 10 février seront remboursées au pair à partir du 15 février 1897

M^{LLE} GEORGES

L'étoile du XIX^e siècle à Lyon, déjà connue par son talent à dévoiler l'avenir par les lignes de la main, plus merveilleuse que le savant Desbarolles, toute jeune à Paris, son succès n'a pas eu d'égal par son intelligence mystérieuse et magnétique, consulte rue Saint-Joseph, 58, à l'entresol.

LE LIVRE D'OR

de l'Exposition Universelle
de Lyon 1894

AGENCE FOURNIER, rue Confort, 14, LYON



ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les CIGARETTES ESPIC
ou la Poudre
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEURALGIES
TOUTES FRUSTRATIONS. 2 fr. la Boîte. Vente en gros : 50, rue St-Lazare, Paris.
EXIGER LA SIGNATURE CI-DESSUS SUR CHAQUE CIGARETTE.



AVIS

La première et splendide Exposition de BLANC, TOILES, TROUSSEAUX, aura lieu aux GRANDS MAGASINS E. SINEUX & C^{ie}, le LUNDI 8 FÉVRIER et jours suivants.

Cette grande mise en vente, pour laquelle d'immenses préparatifs ont été faits, comprendra des OCCASIONS HORS LIGNE et des ASSORTIMENTS CONSIDÉRABLES en Linge confectionné, Linge de toilette, Services damassés, Lingerie fine, Mouchoirs, Chemises pour hommes, Rideaux, Bonneterie, Ameublement, etc., etc.

Dans le courant de la semaine prochaine, nous publierons la nomenclature des principaux articles qui seront exposés et mis en vente LUNDI 8 FÉVRIER et pendant toute la semaine.

Envoi FRANCO sur demande d'échantillons et du Catalogue illustré.

UICHERIE SEDARD

Typographie et Lithographie
J. GALLET
2, Rue de la Poulallerie, 2
LYON

Agence de Publicité Fournier
14, Rue Confort, 14
PUBLICITÉ FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE
Correspondant de l'Agence HAVAS

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

Sommaire du numéro 2074 du 30 Janvier 1897

Chroniques : *Courrier de Paris*, par Pierre Véon. — *Théâtres*, par H. Lemaire. — *La Fusée électrique* n° 2, par Camille de Boisgérard. — *Le vieux Montmartre*, par Guy Tomel. — *La Peste et les Parsis*, par N. Noizeroy. — *Semaine scientifique*, par H. Servet de Bonnières. — *L'élève Sainte-Beuve*, par Léo Claretie.

Explication des Gravures, Revue Comique, Caricature à l'Étranger, Bibliographie, Echees, Rébus, Récréations, etc.

En supplément : *L'Épingle noire*, roman inédit de G. Lenôtre. — Illustrations de Parys.

Le numéro : 50 centimes

L'AMI DU CHANTEUR

Du 15 janvier 1897

Rédacteur en chef : Henry Hazart

La Ruine des Empires, par Ch. Regnard. *Silhouettes* : E. Guynetto. — *La Lice chansonnière*. — *Le Chansonnier Lanjon sous les Étoiles*. — *La Chanson des Outils*, paroles de Léon Delmotte, musique d'Abel Pagès. — *Si l'on s'aimait*. — *La Chanson classique* : Le Bataillon de la Moselle. — *La Chanson moderne* : Désaugiers et son temps. — *Hymne à la gaieté*, paroles de Désaugiers, musique nouvelle d'Alberty.

Le Numéro : Dix Centimes; Abonnements : un an : 6 francs; six mois : 3 fr. 50 H. GEFFROY, éditeur, boulevard Saint-Germain, 222, Paris.

GRANDE MÉNAGERIE BIDEL

Cours du Midi (côté du Rhône), Lyon.

Tous les jours, à 3 h. et à 8 h. 1/2 du soir, représentations extraordinaires avec repas des animaux et travail des quatre dompteurs.

CASINO DES ARTS

Tous les soirs, concert à 8 heures. Dimanches et fêtes, matinée à prix réduits. Nombreuses attractions : l'amusante Paquerette; les Hobret-Lehman; Max-Illy; les sœurs Moullier. Deux gracieux ballets.

SCALA-BOUFFES

Viviane dans ses délicates créations; les Hillario's et leurs exercices gymniques; M. Perrier, le comique réaliste; Fernandez dans son humoristique répertoire; Bobine avec ses deux brillants comédiens; MM. Sylvin et Fernandez,

ELDORADO

(Cours Gambetta 33)

Tous les soirs, *M. Choufleuri restera chez lui le...*, la désopilante opérette d'Offenbach, interprétée par M^{lle} Paër et MM. Marquetti, Béraud, Buire, Brion, Delaunay, etc. Dernières représentations des trois Fultun's dans leur pantomime acrobatique agrémentée de scènes nouvelles. Concert varié avec le concours de M^{lles} de Verneuil, Mistinguette; M. Brunois, le chanteur réaliste, etc., etc.

LA PHOTOGRAPHIE VIVANTE

PAR LE CINÉMATOGRAPHE "LUMIÈRE"

1, rue de la République, (près du Grand-Théâtre)

AVIS. — Le vrai Cinématographe Lumière est visible seulement 1, rue de la République, près du Grand-Théâtre, et n'a pas de succursale à Lyon.

Voici la liste des nouvelles vues projetées :

Rome : Infanterie italienne. Schaffhouse : Les chutes du Rhin de près.

Barcelone : Déchargement d'un navire. Joueurs de cartes arrosés (redemandé).

Londres : La garde de la Reine.

Rome : La foule un jour de fête.

Dragons autrichiens : Saut de l'obstacle.

Vue précédente à l'envers

Prix d'entrée : 0 fr. 30

Les séances ont lieu tous les jours de 2 heures à minuit et de 10 heures à minuit les dimanches et fêtes.

Revue Financière Hebdomadaire

Le marché manifeste d'excellentes dispositions, nos rentes, les Etablissements de Crédit sont l'objet de transactions très animées.

Le 3 % cote 102,65; le 3 1/2 % 106,25.

Le Crédit Foncier est demandé à 700; le Crédit Lyonnais à 790; la Société générale à 523 et le Comptoir d'Escompte à 600.

La Banque de Paris et des Pays-Bas vient de lancer le prospectus d'émission de 130,000 obligations de 500 fr. 5 % de l'Etat de Minas Geraes (Etats-Unis du Brésil). Le produit de cet emprunt est destiné à des prêts aux Compagnies de Chemins de fer et à des travaux publics. Ces obligations rapportent 25 fr. par an. Le remboursement s'effectuera en trente ans. Le prix d'émission est de 390 fr. par obligation. La souscription publique est ouverte jusqu'au 30 janvier aux guichets de la Banque de Paris et des Bays-Bas à Paris.

L'ASSURANCE SUR LA VIE

Les Statuts de la Nationale Vie délimitent de la façon la plus sévère et la plus judicieuse les emplois de fonds permis. Ainsi le portefeuille de cette Compagnie ne comprend il que des valeurs de tout repos.

On y voit figurer notamment : 1.500,673 fr de rente 3 %; 604,785 de 3 % amortissable; 700,000 de rente 3 1/2 % et 523,601 obligation de Chemins de fer Français. Elle possède aussi pour 82 millions d'immeubles.

Le Propriétaire-Gérant, V. FOURNIER.

EXTRA-VIOLETTE

Véritable et suave Parfum
DE LA VIOLETTE

Violet
PARIS
SEUL INVENTEUR DU

AMBRE ROYAL

Nouveau Parfum extra-fin.
Savon, Extrait, Eau de Toilette, Poudre de Riz.

LE FLORIGENE

ENGRAIS CHIMIQUE SOLUBLE

Pour la culture des Fleurs et des Plantes d'appartements

PRIX DES BOITES, avec le Mo le d'emploi : 1 fr. et 1 fr. 75

DÉPOT GÉNÉRAL : PETITS DOCKS DU COMMERCE, 12, rue Co-fort. — LYON

SAVON ROYAL de THRIDACE et du SAVON VELOUTINE

Typographie et Lithographie J. GALLET rue de la Poulallerie, 2 Lyon